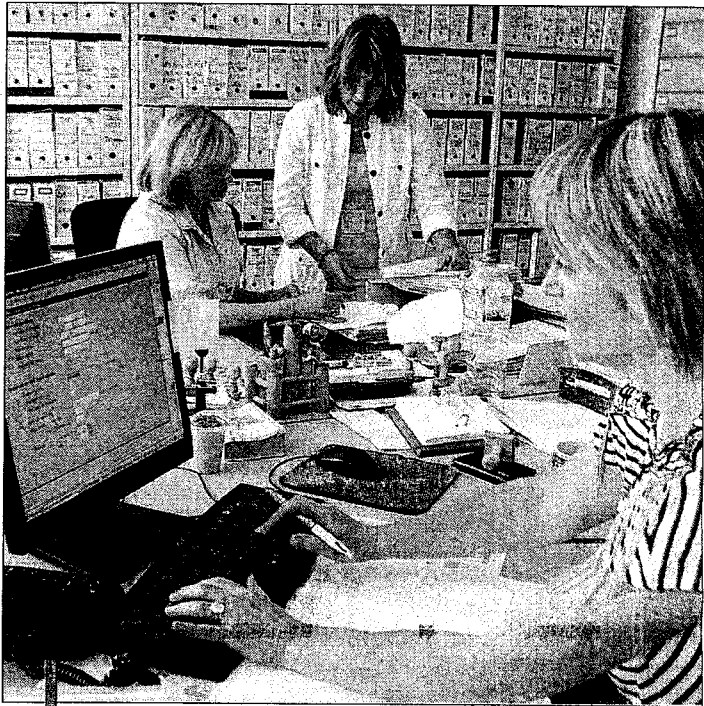


Aux impôts, on s'efforce de maîtriser le rush estival



Pour pallier aux problèmes de sous-effectifs durant l'été, les chefs de services mettent en place des binômes entre les agents et font parfois appel à une poignée d'auxiliaires. / PH. L. GALINON

Contrairement à certaines administrations, l'été ne s'apparente pas à une période creuse pour la direction départementale des finances publiques (DDFP) des Alpes-de-Haute-Provence. L'activité y redouble avec la saisie des déclarations d'impôt sur le revenu du second trimestre, et l'envoi des avis d'imposition. Deux périodes denses qui se répartissent respectivement au début du mois de juillet et autour de la mi-août.

Dans tous les services de la DDFP, le constat est le même. "Il n'y a pas d'interruption des charges de travail ni de baisse de régime", affirme Florent Ceb, directeur de la trésorerie principale du département. Au centre des impôts de Manosque, les travaux ne s'arrêtent pas à la seule saisie des dossiers. "Dès le mois d'août, il faut relancer les entreprises défaillantes qui n'ont pas fait les déclarations. Elles représentent tout de même 10%", précise la directrice, Maryse Ritlop. Difficile alors de gérer à la fois le rush et les départs en vacances, "surtout que le nombre de titulaires présents doit représenter au moins 50% de l'effectif total", avertit Chantal Bohic, directrice du service des impôts des particuliers à Digne.

Pour répondre à ce casse-tête, les chefs de services piochent dans le vivier d'auxiliaires - seulement onze répartis

"Nous devons assurer la continuité du service public avec 50% de l'effectif total."

sur une année - ou créent des binômes dans les services en proie au sous-effectif. Une politique manageriale qui comporte quelques limites. Dans les couloirs, certains agents nuancent le tableau. "La direction vous dira que tout se passe bien, mais on travaille vraiment en flux tendu", lâche un fonctionnaire désabusé.

L'envoi des avis d'imposition dès la mi-août n'arrange rien. Confrontés depuis quelques jours à une recrudescence des doléances de particuliers, les employeurs se substituent au pôle téléphonique, plateforme fermée au mois d'août. "Le téléphone ne fait que sonner. On essaye de traiter toutes les demandes, mais c'est délicat", confie une fonctionnaire. Et la direction n'est pas en reste. Moins touchée que d'autres administrations par la révision générale des politiques publiques (RGPP), la DDFP accueillera à la rentrée 20 à 25 nouveaux agents qu'il faudra former. Un renfort qui se prépare en amont depuis le début du mois de juillet.

Laurent GALINON